



# ÉLECTIONS 2024

Aux membres du STT du CIUSSS du Centre-Sud de l'Île-de-Montréal qui pensent se présenter aux postes en élection ou prévoient appuyer une personne qui se présente.

Comme vous le savez, une période électorale s'ouvre pour élire des membres au comité exécutif ainsi qu'au comité de vérification. Nous voulons que les membres, après les élections, puissent se dire que le processus d'élection était clair, juste et respectueux des règles de base.

Comme président et secrétaire d'élection, nous voulons prendre quelques minutes pour indiquer l'importance que les campagnes électorales respectent quelques règles de base.

Afin de tenter d'assurer l'égalité des chances pour toutes les personnes qui se présentent, il y aura à la disposition de chaque personne candidate une formule de présentation avec un espace pour mettre son curriculum syndical, ainsi que l'essentiel du programme que la personne met de l'avant. Cette formule de présentation sera publiée sur les outils d'information du syndicat dans les sections réservées aux campagnes électorales. Il est essentiel que ces écrits soient absents de toute remarque de diffamation ou de discrimination.

D'abord, l'élection est une opportunité de débattre des idées. Les idées peuvent se confronter. Cependant, cette confrontation doit se faire dans le respect des personnes qui présente leur vision. En d'autres mots, évitons des attaques personnelles et critiquons les idées de façon constructive s'il y a lieu.

La campagne électorale débutera au moment où nous aurons officiellement annoncé les noms des personnes candidates. Cette annonce aura lieu en fin de journée, le 7 juin 2024.

Prenez également note que la campagne doit se faire en dehors des heures de travail ou de libération. C'est pourquoi nous vous informons que les candidats-es et les personnes qui les appuient doivent éviter de faire campagne pendant les heures de travail ou de libération (s'ils sont libérés-es par le syndicat).

Finalement, nous vous rappelons que les personnes qui se présentent à un poste en élection doivent être des membres en règle, avec une carte syndicale signée. La même règle s'applique pour les cinq personnes qui signent à titre d'appuyeur le formulaire de mise en candidature.

Si vous avez des questions ou si vous constatez des problèmes, vous pouvez nous contacter à l'adresse courriel suivante :

[elections.sttcuussscs.csn@cgocable.ca](mailto:elections.sttcuussscs.csn@cgocable.ca)

Bonne campagne électorale à toutes et à tous.

Jeff Begley, Président d'élection  
Chantal Laurin, Secrétaire d'élection